

Monique et Gérard ont toujours travaillé, mais ils ne gagnent plus assez pour vivre et aider leur famille.

Râleurs, mais avec le sourire : « Les retraites ne progressent pas aussi vite que le coût de la vie. Cette année, nous avons eu 30 euros de plus à nous deux mais le loyer a augmenté de 20 euros. » Lorsque Monique et Gérard, 64 et 77 ans, présentent leurs comptes du mois, il leur reste une trentaine d'euros pour vivre alors qu'ils ont travaillé toute leur vie. Gérard, compagnon, salarié dans le bâtiment, ne s'est même jamais arrêté de l'âge de 10 ans jusqu'à 70 ans.

Les gros soucis financiers débutent il y a deux ans lorsque le couple décide d'emménager à Colomiers, près de Toulouse, pour se rapprocher de leur fille. Comme ils gardent à la maison la maman

de Gérard, malade et âgée de 97 ans, la somme de leurs trois revenus les rend soudainement impossibles : la taxe d'habitation, la redevance audiovisuelle, la RDS et la CSG font exploser leur budget. « Nous n'avons pas droit à l'aide personnalisée au logement, se déssole Monique. Le fait de m'occuper de ma belle-mère nous pénalise alors qu'il serait plus logique que nous recevions des aides de l'État. Je perçois bien l'allocation personnalisée autonomie, mais je dois la déclarer dans mes impôts. » Il faut ajouter à cela une dette qui court depuis des années. Maman généreuse de six enfants, Monique avait emprunté, pour son plus jeune fils, les sommes nécessaires à la création d'une

entreprise. Un divorce, un dépôt de bilan et c'est Monique qui a dû, elle aussi, « déposer le bilan ». Après un dossier de surendettement, elle doit rembourser chaque mois 357 euros. « C'est un drame. Quand je vais au Secours populaire, j'ai honte », sourit malgré tout Monique. Car les problèmes d'argent n'ont pas réussi à lui faire oublier les bons souvenirs et ses passions : la batterie-fanfare où jouait Gérard, le voyage de nocces à Amsterdam, la danse, et surtout la cuisine où elle peut passer des heures à préparer des centaines de crêpes pour les fêtes... du SPF, car « si on ne peut pas aider financièrement, on peut toujours aider autrement. » | Laurent Urfer / Photo Jérôme Deya

88
ISOLEMENT

→ → Généreux et travailleurs, Monique et Gérard imaginaient une retraite plus sereine.

Les personnes âgées reviennent frapper à la porte des humanitaires

Grâce au système de retraites par répartition et à l'instauration du minimum vieillesse, le taux de pauvreté chez les personnes âgées avait spectaculairement reculé jusque dans les années 90. Or, les associations humanitaires commencent à percevoir dans leurs permanences d'accueil des retournements de tendance. C'est le cas à Colomiers où l'on constate une augmentation des demandes des plus âgés. Il y a des retraités, locataires ou

petits propriétaires, dépassés par la flambée de l'immobilier, des victimes de démarcheurs ou d'organismes de crédits faciles surendettés pour faire plaisir à leurs enfants ou à leurs petits-enfants, des personnes qui n'ont que 300 euros par mois et survivent grâce à l'aide alimentaire du SPF... « Il faut ajouter à cela, un nombre croissant de personnes qui se situent dans la tranche d'âge 50-60 ans et se retrouvent au RMI avant de pou-

voir toucher leur retraite, ajoute Violette, responsable du comité du SPF. Je reçois, par exemple, tous les mois, un monsieur qui touche 380 euros et à qui il ne resterait que 10 euros pour vivre si on ne l'aidait pas. Il va devoir vivre comme ça jusqu'à ce que sa retraite lui permette d'améliorer ses revenus. Mais à 58 ans, on lui propose encore des stages de formation alors que personne ne veut l'embaucher. C'est complètement aberrant. »

RETRAITE

Près d'un million de personnes âgées vivent sous le seuil de pauvreté.

Le nombre de 600 000 bénéficiaires du minimum vieillesse (moins de 7 500 euros par an pour une personne seule) devrait repartir à la hausse avec l'arrivée progressive à la retraite des travailleurs précaires.

